

BILAN DU DISPOSITIF D'HÉBERGEMENTS ET DES LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS DU TERRITOIRE MACS, GÉRÉ PAR LA COMMISSION DES HÔTELS SOCIAUX

2024





SOMMAIRE

1- RAPPEL DE L'OFFRE

2- UNE COMMISSION D'ATTRIBUTION BIMENSUELLE

3- ÉTUDE DES DEMANDES

4- ÉTUDE DES ATTRIBUTIONS DES HÉBERGEMENTS ET DES HABITATS
ACCOMPAGNÉS

5- POINT FONCTIONNEMENT

6- PERSPECTIVES 2025





Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE

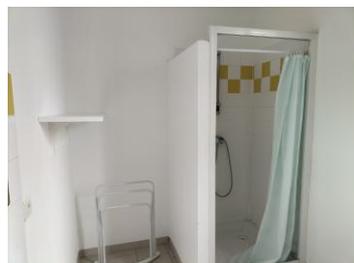


1- RAPPEL DE L'OFFRE



- HEBERGEMENT ALT: 18 logements d'insertion

	2021	2022	2023	2024
Nombre de places	48	62	62	62



- Redevance mensuelle de 50 à 80€
- Durée d'hébergement 6 mois renouvelable une fois
- 13 logements meublés par MACS (Hôtels Sociaux) avec équipements de première nécessité et WIFI
- 2 logements meublés par le Secours Catholique avec équipements de première nécessité
- 3 logements meublés par les communes avec équipements de première nécessité

- HEBERGEMENTS INTERGENERATIONNELS « PARTAGEONS UN TOIT! »

- Dispositif innovant mené sur le principe d'une expérimentation
 - ✓ Portage CIAS, en partenariat conventionné avec SOLiHA Landes
 - ✓ Elaboré avec les communes et les partenaires du territoire (24 participants)
 - ✓ Financé par le CD40 et la DDETSPP
 - ✓ Capacité maximale de 10 hébergements
 - ✓ Attribution en commission des Hôtels Sociaux
 - ✓ Public SIAO personne seule
 - ✓ Redevance mensuelle
 - ✓ Durée d'hébergement de 6 mois par tranche de 2 mois
 - ✓ Un accompagnement de proximité professionnalisé



PARCOURS RESIDENTIEL DU TERRITOIRE MACS (suite)

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



- HABITAT ACCOMPAGNÉ: 2 logements en intermédiation locative (IML)

	2021	2022	2023
Nombre de places	4	8	8



- Loyer mensuel + charges
- Durée du bail en sous location 18 mois maximum
- Logement non meublé

- HEBERGEMENTS INTERGENERATIONNELS « PARTAGEONS UN TOIT! »

	2024
Nombre de places	3





- HÉBERGEMENT SUR L'ANNÉE 2024: 18 logements d'insertion sur 1

⇒ 4 Hôtels Sociaux gérés par la Communauté de communes soit 13 logements (propriétaire SOLiHA)

	STUDIO	T2	T3
Montant redevance/caution	50€	60€	80€
TYROSSE	2 RDC	3 dont 1 RDC	0
CAPBRETON	0	4 dont 2 duplex	0
LABENNE	0	2	0
SOUSTONS	0	1 RDC	1 RDC

- ⇒ 1 mobil home de type 3, géré par le Secours Catholique de Capbreton, avec l'aide technique de MACS, situé au camping La Civelles, disponible 8 mois sur 12
- ⇒ 1 logement d'insertion de type 2 à Capbreton géré par SOLiHA (Paroisse propriétaire), destiné aux personnes victimes de violences conjugales.
- ⇒ 3 logements dédiés à l'accueil de victimes de violences conjugales gérés par SOLiHA (communes propriétaires) depuis septembre 2022
- 1 logement de type 3 à Moliets et Mâa, 9 mois sur 12, de mi septembre à mi-juin
 - 1 logement de type 2 à Seignosse, 12 mois sur 12
 - 1 logement de type 2 à Saint Vincent de Tyrosse, 12 mois sur 12



- **HERBERGEMENT INTERGENERATIONNEL: PARTAGEONS UN TOIT!**

⇒ 1 hébergement à Bénesse Marenne

⇒ 2 hébergements à Soustons

- **HABITAT ACCOMPAGNÉ : 1 logement en intermédiation locative (IML)**

⇒ 1 logement de type 3 à Capbreton géré par SOLIHA (MACS propriétaire)

⇒ 1 logement de type 3 à Saint Vincent de Tyrosse géré par SOLIHA (SOLiHA propriétaire) en glissement de bail à partir de juillet 2024



Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



2- UNE COMMISSION BIMENSUELLE





6 commissions organisées en 2024

- ✓ **Compétences :**
 - Assurer le suivi des personnes hébergées
 - Etudier les nouvelles demandes, **orientées par le SIAO des Landes**
 - Attribuer les logements disponibles
 - Suivre l'évolution du dispositif d'hébergement et contribuer à son amélioration ainsi qu'à son développement
- ✓ **Un règlement de commission**
- ✓ **Une charte d'engagement**

Composition et voix délibératives

Vice-Président en charge de l'action sociale à la Communauté de communes MACS	Voix décisionnelle à la majorité simple
Maires détenteurs d'un logement ALT ou leurs représentants	
1 conseiller départemental du canton de Saint-Vincent de Tyrosse	
1 conseiller départemental du canton de Soustons	
1 représentant de SOLIHA Landes	
Assistante sociale MACS, coordinatrice du dispositif	Voix consultative
Responsable du dispositif des Hôtels Sociaux	
Responsable du pôle social départemental	
Représentant de la mairie de Tosse	
Représentant de la DDETSPP	
Responsables des associations : Restaurants du Cœur, Secours Populaire, Secours Catholique	



Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



3- ÉTUDE DES DEMANDES



ORIENTATIONS SIAO

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



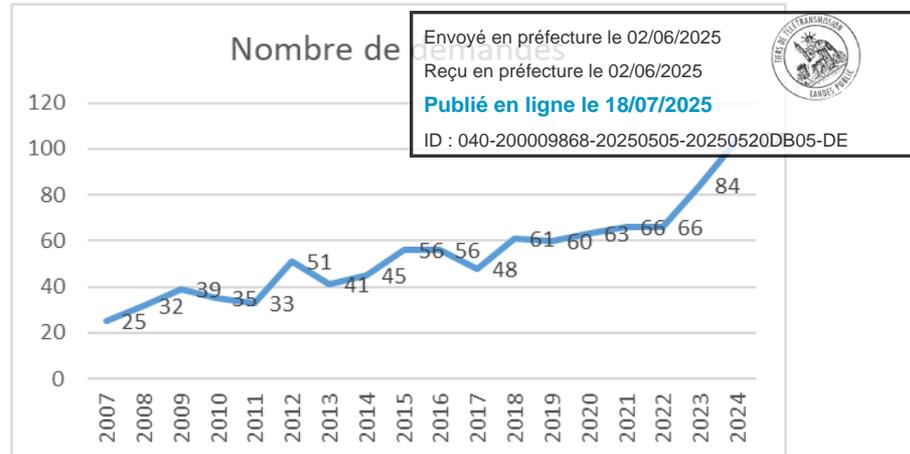
Pour l'année 2024, le territoire MACS a instruit **190 demandes**.

Orientations	Nombre de demandes	%
ALT	114	60,5
IML	6	3
Maison relais	1	0,5
Résidence Habitat jeunes	2	1
CHRS	23	12
ALT FFV	6	3
Sans orientation	38	20
Total	190	100



ÉTAT DES LIEUX DES DEMANDES ORIENTÉES SUR LE TERRITOIRE MACS

104 demandes enregistrées en 2024
(84 en 2023)



⇒ **30 attributions :**

- 15 en hôtel social MACS
- 7 en logement « ALT communes » pour personnes victimes de violences conjugales (dont 1 transfert vers l'hôtel social et 1 entrée en 2025)
- 3 dans le Mobilhome
- 1 dans le logement la Paroisse pour personnes victimes de violences conjugales
- 1 en logement en Intermédiation Locative (IML)
- 3 en hébergement intergénérationnel

⇒ **3 demandes en liste d'attente au 31/12/24**

⇒ **7 nouvelles demandes en attente de la prochaine commission, au 31/12/2024**

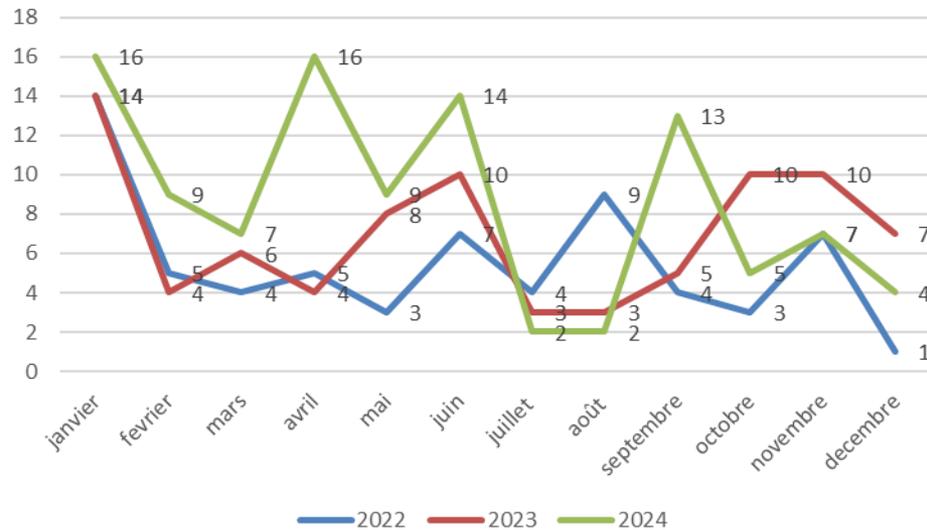
⇒ **49 demandes annulées** (relogement entre temps dans le parc public ou privé ou prise en charge par un autre dispositif d'hébergement)

⇒ **15 demandes rejetées** (3 relevant du droit commun / 6 pour réorientation vers RHJ ou CHR/ 1 suite à un refus d'une proposition d'hébergement/ 1 pour secteur géographique restreint sans argument valable/1 pour défaut d'adhésion à l'accompagnement/1 situation irrégulière/ 2 pas de lien au territoire)





NOMBRE DE DEMANDES PAR MOIS



- ⇒ Le délai moyen entre la date de la demande et une attribution est de 66 jours (60 en 2023),
- ⇒ 41% des demandes se font pendant la trêve hivernale soit 43 demandes
- ⇒ Augmentation des demandes pour les mois de janvier, février, avril, mai, juin, septembre (8 à 14 demandes par mois)



ORIGINE DES DEMANDES ET ANCRAGE TERRITORIAL

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



Sur 104 demandes,

- 80 demandes du territoire MACS soit 77%
(80% des demandes en 2023)
- 24 demandes hors territoire MACS soit 23%
(20% des demandes en 2023)

24 demandes proviennent hors du territoire MACS :

- 6 Communauté de communes du Seignanx
- 4 Communauté du Pays d'Orthe
- 10 réparties sur les territoires du Grand Dax/les Grands Lacs/Mimizan/Mont de Marsan/Pays Tarusate/Terres de Chalosse
- 4 Hors département (Pyrénées Atlantiques/Var)

Demandes territoire MACS

Capbreton	16
Saint Vincent de Tyrosse	13
Labenne	9
Saint Geours de Maremne	8
Soustons	8
Seignosse	6
Magescq	4
Saubion	3
Soorts Hossegor	3
Josse	2
Tosse	2
Angresse	1
Moliets	1
Vieux Boucau	1
Azur	1
Benesse Maremne	1
Orx	1
Total	80



ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE MACS AU MOMENT DE LA

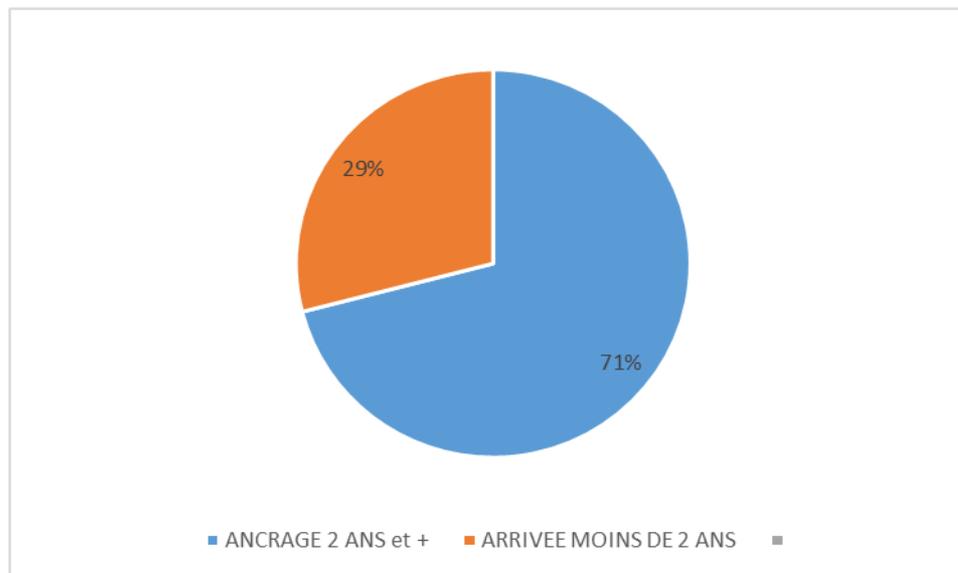
Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025



ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE

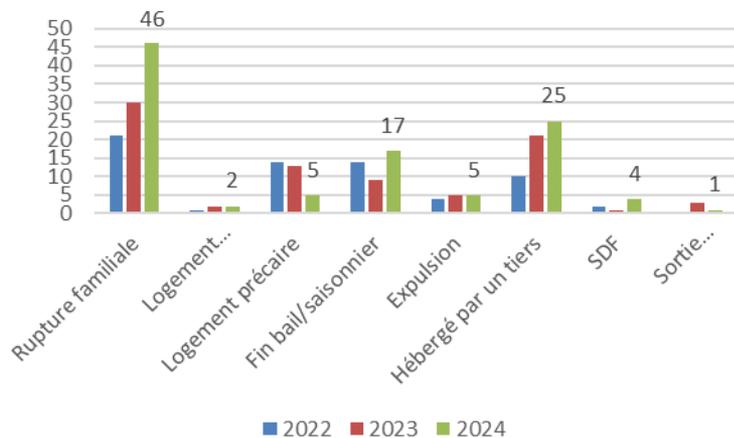


80 demandes sont issues du territoire

Soit

- 57 demandes avec une résidence sur le territoire MACS de 2 ans et +
- 23 demandes avec une résidence sur le territoire inférieure à 2 ans





MOTIFS DES DEMANDES

Motifs	2024	2023
	%	%
Rupture familiale	44	36
- Dont en lien avec des violences familiales	57	73
Hébergement par un tiers	24	25
Logement saisonnier, mise en vente	16	11
Logement précaire (camping, caravane, camion aménagé)	5	15
Expulsion	5	6
Sans domicile fixe	4	1
Logement insalubre/Sinistre	1	2
Sortie CADA	1	4



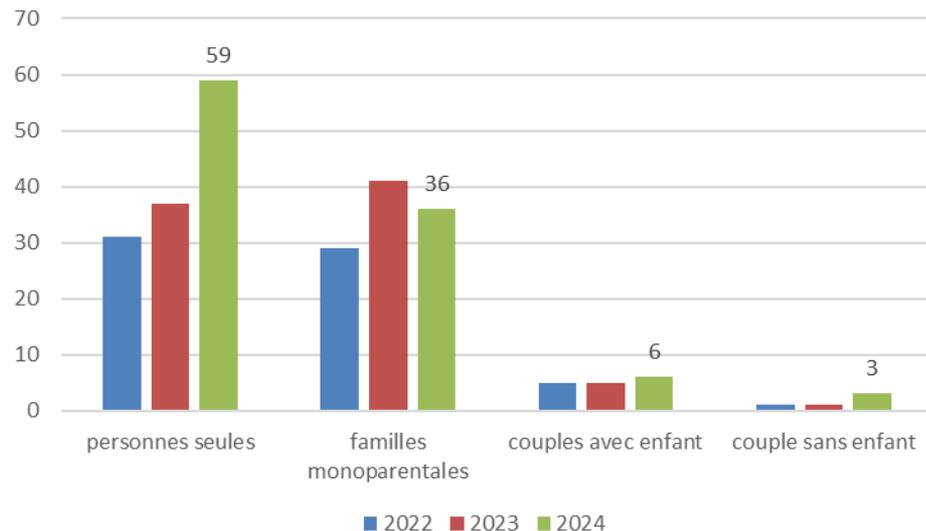
TYPOLOGIE DU PUBLIC

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



⇒ 57% de personnes seules, dont 53% sont des femmes

⇒ 34% de familles monoparentales, dont 80% mono parent femme (49% en 2023)

⇒ 6% de couples avec enfants

⇒ 3% de couples sans enfant

⇒ Parmi les familles monoparentales :

- 50% avec 1 enfant à charge (18 familles)
- 30% avec 2 enfants (11 familles)
- 20% avec 3 enfants (7 familles)

⇒ Parmi les familles :

- 33% avec 1 enfant (2)
- 50% avec 2 enfants (3)
- 17% avec 3 enfants (1)





ÂGE DES DEMANDEURS

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



42%	26/40 ans
38%	41/60 ans
11%	61 ans et +
9%	18/25 ans

L'âge moyen du demandeur est de 42 ans. (43 ans en 2023)





SITUATION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS

Situation	%	Nombre
CDI	13	14
CDD	18	19
CDD insertion	2	2
Activité indépendante	4	4
Formation	3	3
Invalidité/AAH	14	14
Allocation chômage	14	15
RSA	22	23
Sans revenus	1	1
Retraite	9	9



SERVICES INSTRUCTEURS DES DEMANDES

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



Services instructeurs	Nombre	%
Service social départemental	80	
<i>Service social de secteur</i>	73	77
<i>Mission Locale</i>	6	
<i>Service prévention spécialisée</i>	1	
ADAVEM	4	
ADIL40	3	3
CH DAX	3	3
Autres services sociaux spécialisés: <i>Alundi, Association En chemin 65, CADA Croix Rouge, CAF40, CCAS Mimizan, Centre de Gestion 40, CIAS MACS, Clinique Maylis, Service départemental des solidarités et de l'insertion 64, SOLIHA40, SOLIHA64, UDAF 40</i>	14	13





- ⇒ 77 % des demandes sont issues du territoire MACS dont 71% de personnes présentes sur le territoire depuis au moins 2 ans

56% de demandes sur le canton du Pays Tyrossais
44% du canton de Marensin Sud

- ⇒ 17 communes MACS représentées
- ⇒ 104 demandes, chiffre en hausse de 24% /2023
- ⇒ 57% de personnes seules
- ⇒ Le délai moyen entre la demande et l'admission a augmenté légèrement :
 - 66 contre (60 jours en 2023, 67 en 2022)
 - 27 jours pour le public victime de violences conjugales
- ⇒ L'âge moyen du demandeur reste sensiblement le même : 42 ans (43 ans en 2023; 41 en 2022))
- ⇒ La plus grande part des demandes s'inscrit toujours dans le cadre :
 - D'une rupture familiale : 44% (36% en 2023) ↑
 - Des violences familiales : 57% (73% en 2023) ↓
- ⇒ Une pluralité des situations professionnelles avec 38% de personnes en emploi





4-ÉTUDE DES ATTRIBUTIONS DES HÉBERGEMENTS ET DES HABITATS ACCOMPAGNÉS



NOMBRE DE MÉNAGES HÉBERGÉS SUR L'OFFRE DU TERRITOIRE

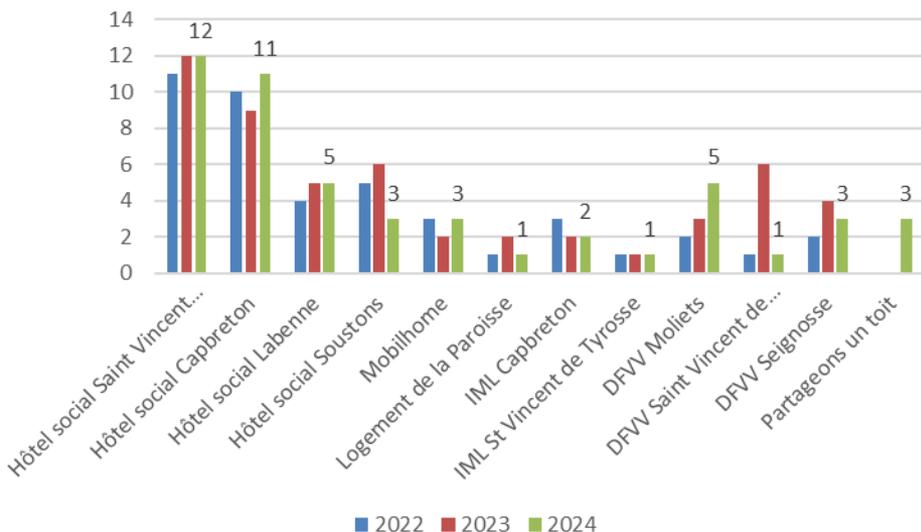
Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025



ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



50 ménages hébergés en 2024
(52 en 2023)

Offre du territoire	Nbre 2024	Nbre 2023
Hôtels sociaux	31	32
Paroisse	1	2
Mobil Home Capbreton	3	2
IML Capbreton	2	2
IML SVT	1	1
DFVV Moliets	5	3
DFVV Seignosse	3	4
DFVV SVT	1	6
PARTAGEONS UN TOIT!	3	0

MOTIF DE LA DEMANDE DES MENAGES HÉBERGÉS

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



Motifs	2024
	%
Rupture familiale	54
- Dont en lien avec des violences familiales	59
Hébergement par un tiers	14
Logement précaire (camping, caravane, camion aménagé)	10
Logements saisonniers, mise en vente	12
Expulsion	8
Sortie CADA/hébergement citoyen déplacés d'Ukraine	0
Logement insalubre	0
Sans logement	2



TYPOLOGIE DES SITUATIONS HÉBERGÉES

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



Le dispositif a accueilli en 2024 :

94 personnes dont :

- 30 femmes
- 22 hommes
- 42 enfants

- ⇒ 24 personnes seules dont 10 femmes (42%)
- ⇒ 24 familles monoparentales dont 75% de femmes (18)
 - 50% avec 1 enfant à charge (12)
 - 42% avec 2 enfants à charge (10)
 - 8% avec 3 enfants à charge (2)
- ⇒ 1 couple sans enfant
- ⇒ 1 couple avec 4 enfants





ÂGE DES ADULTES HÉBERGÉS

⇒ 52 adultes hébergés (54 en 2023)

Tranche d'âge	%	Nombre
18 à 25 ans	8	4
26 à 40 ans	48	25
41 à 60 ans	38	20
61 ans et +	6	3
Total	100	52

ÂGE DES ENFANTS HÉBERGÉS

⇒ 42 enfants hébergés (53 en 2023)

Tranche d'âge	%	Nombre
0 à 3 ans	17	7
4 à 6 ans	21	9
7 à 12 ans	24	10
13 à 17 ans	33	14
18 ans et +	5	2
Total	100	42





SITUATION DES MENAGES HÉBERGÉS

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



Situation	%	Nombre
CDI	12	6
CDD dont 2 CDDI	26	13
Activité indépendante	2	1
AAH	16	8
Allocation chômage	18	9
RSA	24	12
Retraite	2	1



COMMUNE D'ORIGINE DES MÉNAGES HÉBERGÉS

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



Origine	%	Nombre
Saint Vincent de Tyrosse	20	10
Soustons	16	8
Capbreton	8	4
Labenne	6	3
Autres communes territoire MACS (*)	34	17
Hors territoire (**)	16	8

(*) Bénesse Marenne (2), Josse (1), Magescq (1), Moliets (1), Saint Geours de Marenne (3), Saubion (2), Seignosse (2), Soorts Hossegor (3), Tosse (2) soit 17 situations

(**) Dax (2), Ondres (1), Peyrehorade (2), Pouillon (1), Saint Laurent de Gosse (1), Saint Paul lès Dax (1)



DURÉE MOYENNE DES HÉBERGEMENTS

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



Rappel du cadre réglementaire:

ALT : Contrat d'hébergement de 6 mois, renouvelable une fois

IML : Convention d'occupation avec le locataire de 18 mois maximum

⇒ Une moyenne de durée d'hébergement de 6 mois pour l'ensemble de l'offre

	Durée des hébergements en mois	2024	2023
Hébergements	ALT 13 Hôtels Sociaux	8	8,5
	ALT Paroisse	Pas de sortie	2 (*)
	ALT Mobil Home Capbreton	3	3
	ALT Victime Violence SVT	Pas de sortie	2
	ALT Victime Violence Moliets	2	2
	ALT Victime Victime Seignosse	5	4
	Partageons un toit	1	-
Logements accompagnés	IML Capbreton	16	6
	IML SVT	Bail glissant	Pas de sortie

(*) en lien avec un sinistre



ÉTUDE DES SORTIES DU DISPOSITIF

Au total sur l'ensemble de l'offre, 30 sorties

73% des sorties sont positives :

- 47% en relogement dans le parc public (14)
- 13% dans le parc SOLIHA (4)
- 3% transferts vers une autre offre MACS (1)
- 10% vers une solution familiale (3)

27% ont été en rupture d'hébergement (8)

Zoom sur les sorties des hébergements des 13 Hôtels Sociaux

78% des sorties sont positives :

- 50% en relogement dans le parc public (9)
- 11% dans le parc SOLIHA (2)
- 17% vers une solution familiale (3)

22% en rupture d'hébergement (4)

Typologie relogement	
T2	38%
T3	54%
T4	8%



PROGRAMMES LOGEMENTS SOCIAUX TERRITOIRE MACS 2024

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



⇒ Nouveaux programmes de logements sociaux avec la participation financière de MACS

⇒ Logements vacants contingent MACS

PROGRAMME	NOMBRE DE SITUATIONS RELOGÉES
« Résidence Hibiscus », à Bénesse Maremne, HSA : 6 logements (4T2/2T3)	2
« Résidence l'Orée du Bois », à Saint Vincent de Tyrosse, HSA : 15 logements (2T2/11T3/2T4)	1
« Résidence Opale », à Soustons, COL : 8 logements (3T2/3T3/2T4)	2
« Résidence, Magescq, Toit de Gascogne : 31 logements (22T1/6T2/3T3)	4
Total	9





→ Taux occupation

- 95% sur les logements en ALT (en raison de travaux sur le logement de la Paroisse du 1er janvier au 9 octobre 2024)
- 100% sur les logements IML

→ Sur les 80 demandes émanant du territoire : 25 attributions (83% des attributions)

→ Sur les 24 demandes hors territoire : 5 attributions (16% des attributions)

→ 50 ménages hébergées dans l'année (52 en 2023)

- 88% dans le dispositif ALT
- 6% au sein des IML
- 3% dans le cadre du dispositif PARTAGEONS UN TOIT!

→ 94 personnes accueillies (107 en 2023)

- 32% sont des femmes
- 23% hommes
- 45% enfants

→ 86% des adultes accueillis ont entre 26 et 60 ans



SYNTHÈSE (SUITE)

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



- 54% des personnes hébergées suite à des ruptures familiales
 - 59% en lien avec des violences conjugales ou familiales
baisse de 24% par rapport à 2023

- 40% des personnes hébergées sont en emploi

- Durée moyenne des hébergements:
 - ALT Hôtels Sociaux: 8 mois (8,5 mois en 2023)
 - Toute offre : 6 mois (idem 2023)

- 73% sorties positives (94% en 2023)
 - majoritairement par le biais du parc public, 47% dont 64% contingent préfectoral et 7% Action logement,
 - 13% en relogement au sein du parc SOLiHA

- 27% des sorties concernent des ruptures d'hébergement dues à des parcours complexes avec un défaut d'adhésion à l'accompagnement (8 situations)



Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



5- POINT FONCTIONNEMENT





PARTENARIAT

- ⇒ **Une participation toujours aussi active et régulière** de tous les participants aux commissions d'attribution permettant des décisions concertées
- ⇒ **Une concertation aboutie sur la définition de critères de priorité des demandes** pour faciliter les prises de décision en commission
- ⇒ **Une forte implication des communes et de SOLiHA** pour les relogements pérennes des personnes hébergées dans le parc public et privé du territoire
- ⇒ **Une coopération dans la confiance réciproque entre :**
 - ✓ MACS-SOLiHA-la DDETSPP
 - ✓ les services sociaux du Conseil départemental des Landes
 - ✓ MACS-Les services du Seignanx
- ⇒ **Arrivée de la Plateforme d'Accompagnement Département Du Logement (PADL)**, à l'initiative de l'État; Le SIAO a été sollicité dans la perspective de développer son volet "Logement". Cette plateforme est ainsi cofinancée entre l'Etat et le Conseil Départemental. Elle vise à favoriser l'accès au logement d'autonome des ménages en situation de précarité





LES ÉVOLUTIONS 2024

- ⇒ Le déploiement du dispositif PARTAGEONS UN TOIT! créé en décembre 2023 par le CIAS, en partenariat avec SOLIHA Landes permettant la mise à disposition de 2 hébergements intergénérationnels
- ⇒ Des concertations assidues avec la Communauté de communes et les communes sur le développement de l'offre : Tosse, Seignosse, Capbreton, Vieux-Boucau, Labenne





ACCUEIL DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

⇒ 18 animaux accueillis (22 en 2023)

⇒ 1 seule caution retenue

REDEVANCES ET IMPAYÉS

⇒ **9100€** de redevances encaissées et **7505€** reversées à SOLiHA Landes

⇒ **4 cautions logement retenues (hors animaux)** soit 230€ (2 pour impayé des redevances, 1 défaut d'entretien, 1 pour dégradations)

⇒ **102€** de redevances impayées soit 1% (341€ en 2023)



BUDGET MACS * hors dépenses de personnel

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



Année 2024

Dépenses réalisées = 4 464€

Mobilier 1 ^{ère} nécessité Petits équipements	Petites réparations et entretien	Réceptions	Entretien espaces verts
4 265€	84€	115€	0€

Recettes réalisées : 1 595€

Année 2025

Budget prévisionnel 2025 = 6 100€

Mobilier 1 ^{ère} nécessité Petits équipements	Petites réparations et entretien	Réceptions	Entretien espaces verts
4 050€	300€	400€	1 350€





BUDGET SOLIHA* [hors dépenses de personnel](#)

Année 2024

Dépenses réalisées = 36 321€

	Electricité	Eau	Nettoyage	Entretien/ réparations	Total
Saint Vincent de Tyrosse	3 962 €	1 172 €	216 €	5 508 €	10 858 €
Soustons	1 056 €	340 €	300 €	269 €	1 965 €
Capbreton	7 874 €	1 201 €		5 973 €	15 048 €
Labenne	4 278 €	226 €		3 946 €	8 450 €
Total	17170€	2939€	516€	15696€	36 321€

Recettes réalisées :

7 735€ (Redevances et cautions retenues) + **45 443 €** (ALT) = **53 178€**



Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



6- PERSPECTIVES 2025





CONDITIONS D'ACCUEIL

- Poursuite de la réactualisation du mobilier et équipement de première nécessité au sein des logements des Hôtels Sociaux : tables, chaises, rideaux, vaisselle, tableaux (budget MACS)
- Augmentation de la redevance PARTAGEONS UN TOIT ! au 01/01/2025 remise à l'hébergeur pour soutenir le développement de l'offre, avec mise en place d'un barème social

	2024	A compter du 1 ^{er} janvier 2025
Mise à disposition d'une chambre	160€	320€
Mise à disposition d'un logement indépendant mais attaché au domicile de l'hébergeur	200€	400€

Ressources mensuelles totales	Participation CIAS	Participation de la personne hébergée	Chambre		Logement indépendant	
			Part pers hébergée	Participation CIAS	Part pers hébergée	Participation CIAS
Inférieur à 1300€	50%	50%	160	160	200	200
1300-1500€	25%	75%	240	80	300	100
Supérieur à 1500€	0%	100%	320	0	400	0

CONDITIONS D'ACCUEIL (SUITE)

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250505-20250520DB05-DE



- Démarrage de la réflexion sur l'augmentation du montant des redevances/cautions en 2025, pour une mise en œuvre au 1/1/26, compte-tenu de l'augmentation du coût des fluides depuis 2022

PARTENARIAT

- Poursuite de l'accompagnement social lié au logement exercé par SOLiHA Landes auprès des personnes hébergées au sein des Hôtels Sociaux





UNE OFFRE D'HÉBERGEMENTS ET D'HABITATS ACCOMPAGNÉS EN ÉV

- Mise à disposition du mobil home 11 mois au lieu de 8, géré par le Secours catholique, situé à Capbreton, de février à décembre avec une perspective de réfection totale prévue début 2025
- Suite au travail de concertation avec la communauté de communes et les communes, de nouveaux logements viendront renforcer l'offre en 2025:

Type	Propriétaire	Commune	Dispositif	Etat avancement
T4	Commune	CAPBRETON	IML	Confirmé
T3	Commune	LABENNE	IML	Confirmé
T3	Commune	SEIGNOSSE	IML	Confirmé
T3	Commune	VIEUX BOUCAU	ALT	Confirmé- 10/25





UNE OFFRE D'HÉBERGEMENTS ET D'HABITATS ACCOMPAGNÉS EN ÉVOLUTION (SUITE)

- Poursuite du déploiement du dispositif d'hébergement intergénérationnel « PARTAGEONS UN TOIT! » dans le cadre de l'expérimentation sur le territoire MACS

- Participation aux réflexions relatives au développement de l'offre :
 - hivernale
 - en direction des jeunes
 - en direction des personnes victimes de violence





PROGRAMMES DE LOGEMENTS SOCIAUX 2025/ A VENIR

168 logement en perspective pour 2025

- 55 PLAi, 110 PLUS et 3 PLS

Angrèsse

« Lou Pignat », Patrimoine Languedocienne : 12 logements 6T2 4T3 2T4

Bénésse Marenne

« Lorient 1 », Patrimoine Languedocienne : 7 logements

« Lorient 2 », Patrimoine Languedocienne : 5 logements

« Lorient 3 », Habitat Sud Atlantic : 5 logements

« Grand Chêne », Patrimoine Languedocienne : 4 logements

Capbreton

« Baïna », Habitat Sud Atlantic : 6 logements

Labenne

« Rose des Sables », Clairisienne : 6 logements

Sainte Marie de Gosse

« Bellevue », XI Habitat : 8 logements

Saint Vincent de Tyrosse

« Arborensence 1 », Habitat Sud Atlantic : 16 logements

« Arborensence 2 », Habitat Sud Atlantic : 20 logements

« Arborensence 3 », Habitat Sud Atlantic : 47 logements

Saubusse

« Domaine de Granja », Patrimoine Languedocienne : 15 logements

Seignosse

« Cassou », XI Habitat : 16 logements

Soustons

« l'îlot vert », Patrimoine Languedocienne : 13 logements



Contacts:

Nathalie Descazeaux, coordinatrice sociale du dispositif-MACS

nathalie.descazeaux@cc-macs.org

06.33.51.80.80

Nathalie Gauthier, responsable pôle d'accueil des GDV-Hôtels Sociaux-CIAS

Nathalie.gauthier@cc-macs.org

06.73.75.93.74

Delphine Galin, responsable pôle développement social territorial-CIAS

delphine.galin@cc-macs.org

06.07.85.72.04

Emelyne Rabouille, responsable du service accompagnement, de la maîtrise d'ouvrage et d'insertion, de l'innovation sociale-SOLiHA Landes

e.rabouille@soliha.fr

06.43.55.13.25

MERCI DE VOTRE ATTENTION

